

INITIATIVE

Les jardiniers romands s'engagent pour la biodiversité

La Charte des jardins propose aux communes et aux propriétaires privés de pratiquer un jardinage plus respectueux de l'environnement. Partie de Genève, cette initiative commence à essaimer en Suisse romande.



© PHOTOS AINO ADRIAENS

«En affichant l'emblème de la Charte des jardins, une quarantaine de propriétaires de Chêne-Bougeries témoignent de leur engagement en faveur de la nature» souligne Pierre Robyr, chef des Services techniques de la commune genevoise

Si d'aventure vos pas vous entraînent à Chêne-Bougeries, vous ne tarderez pas à croiser le regard d'un hérisson espiègle chevauché d'une mésange bleue. Emblème de la Charte des jardins, ce sympathique animal s'affiche aux portes des jardins et vous indique qu'ici, la nature est accueillie à bras ouverts. «L'origine de la charte remonte à trois ans déjà. Inquiets de voir la densification urbaine gangner du terrain, des habitants de la commune ont voulu agir pour préserver les grands arbres et les éléments naturels qui font le charme de nos quartiers résidentiels. Ils ont eu l'idée de proposer une charte morale à laquelle chaque citoyen, propriétaire ou non, est libre d'adhérer», raconte Pierre Robyr, chef des Services techniques de la commune genevoise. La rédaction du texte, la création de l'emblème et la diffusion de la charte ont ensuite été menées à bien par les biologistes d'énergie-environnement.ch, la plate-forme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement.

Des bons gestes à adopter

En pratique, la charte suggère d'adopter des pratiques d'entretien du jardin favorables à la survie des oiseaux et des petits animaux. Les propriétaires sont encouragés à créer de petites ouvertures dans leurs clôtures pour permettre aux hérissons de se déplacer librement. Ils s'engagent à tondre leur gazon un peu moins ras, à limiter l'usage d'engrais et d'herbicides ou, encore, à éteindre l'éclairage extérieur quand il est inutile. Le choix de planter des espèces indigènes en lieu et place des variétés exotiques ou horticoles figure aussi parmi les points essentiels, car beaucoup d'oiseaux et de papillons en ont besoin

pour se nourrir et se reproduire. Dès le départ, les autorités de Chêne-Bougeries ont apporté un soutien concret à la démarche: «Au Rond-deau des Bougeries, lieu de rencontre séculaire de la région, nous avons planté une haie composée de vingt-trois espèces d'arbustes indigènes, afin de montrer qu'il existe une alternative aux thuyas. Ce petit arboretum riche en fleurs et en fruits a la prétention de donner de bonnes idées aux promeneurs», s'enthousiasme Pierre Robyr. La Charte des jardins réunit aujourd'hui une quarantaine de propriétaires. Elle est devenue le prétexte de rencontres et d'échanges conviviaux entre les habitants de Chêne-Bougeries, mais a aussi fait bouler de neige dans le canton.

Un réseau naturel dans la ville

Fort de l'exemple de Chêne-Bougeries, le Service de la conservation de la nature et du paysage du canton de Genève a entrepris de diffuser la Charte des jardins auprès des autres

communes. «La charte rejoint tout à fait notre volonté de mettre en réseau les éléments naturels situés au cœur et en dehors de la ville, afin que les espèces sauvages puissent se déplacer plus facilement», reconnaît Bertrand Von Arx, conservateur de la nature du canton. Une dizaine de communes a déjà suivi le mouvement.

«Le caractère non contraignant de la charte explique en grande partie son succès. Chacun consent les efforts qu'il veut et personne ne vient vous contrôler, mais l'entier du message finit toujours par passer», témoigne encore Pierre Robyr. Même s'il admet qu'il est difficile de quantifier l'impact de la charte sur la biodiversité dans les jardins privés, Bertrand Von Arx est confiant: «La charte a permis d'ouvrir des discussions et de sensibiliser le grand public aux problèmes de la nature en ville. Les mentalités évoluent et je pense qu'à l'avenir, les gens seront de plus en plus nombreux à bannir les herbicides et la tondeuse à



2010 Année Internationale de la Biodiversité



BON À SAVOIR

Comment ça fonctionne?

L'origine, les objectifs et les bonnes pratiques figurent sur le site de la Charte des jardins. Idéalement, la charte devrait être gérée par un groupe d'habitants ou une commune afin de pouvoir mettre plusieurs jardins en réseau, mais les adhésions individuelles sont aussi bienvenues. Le logo de la charte étant libre de droit, toute personne peut l'apposer sur sa propriété pour témoigner de ses bonnes pratiques. Des emblèmes en bois de mélèze, réalisés par des ateliers protégés ou des associations d'insertion professionnelle, sont aussi à disposition des particuliers et des collectivités.

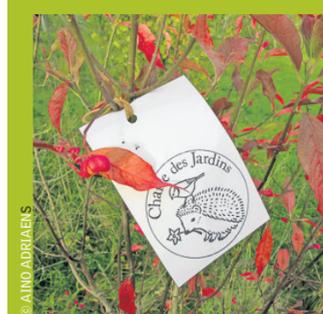
+ D'INFOS Informations générales pour la Suisse romande: tél. 022 809 40 59, www.charte-des-jardins.ch

gazon aussi pour des questions de santé et de qualité de vie.» Selon lui, la biodiversité gagnera également beaucoup de terrain lorsque les principes de la charte toucheront les écoles et seront adoptés par les nouvelles générations de paysagistes.

De Grandson à Saint-Blaise

La Charte des jardins a essaimé cette année en Suisse romande. Ce printemps, le Groupe Nature de Saint-Blaise (NE), a convaincu une dizaine de propriétaires d'y adhérer. Dans le canton de Vaud, l'association Regio21 relaie la charte dans la région de Grandson, tandis que la Maison Nature (portail romand de l'habitat écologique et du jardin naturel) la diffusera lors du prochain Festival de la Salamandre, à Morges. Une telle mobilisation tend à parier qu'à l'avenir, le hérisson et la mésange bleue égaieront de plus en plus souvent les jardins et les portails qui bordent nos promenades dominicales!

AINO ADRIAENS ■



© AINO ADRIAENS

choisir, pour la nature mais aussi pour leur esthétique. Les gens prennent peu à peu conscience que la façon dont ils aménagent et entretiennent leur jardin a une grande influence sur la biodiversité», confirme Aude Jacquet, de la pépinière Jacquet SA à Satigny (GE). La liste des pépinières soutenant la charte est disponible sur www.charte-des-jardins.ch

Des pépinières jouent le jeu

Lorsque l'on fait ses emplettes dans une jardinerie, il est difficile – à moins d'être féru de botanique – de distinguer une espèce indigène d'une exotique. Le choix se corse encore lorsque les dites plantes indigènes se déclinent, après hybridation, en de multiples variétés horticoles! Pour faciliter notre expertise, quelques pépinières romandes se sont engagées à apposer une étiquette «Charte des jardins» sur les plantes indigènes prêtes à la vente. «Nous proposons plus de quarante espèces ligneuses indigènes et nous encourageons nos clients à les

PUBLICITÉ

Choisissez vos plantes sur www.meylan.ch



garden centre MEYLAN
Ch. de Longemarlaz - Crissier - Tél. 021 635 33 34